

Article

Profil de la population autochtone de 2006 pour Prince George

par Shelly Milligan

Mars 2010



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-638-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Profil de la population autochtone de 2006 pour Prince George

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2010

N° 89-638-X n° 2010004 au catalogue

ISSN 1920-0080

ISBN 978-1-100-91212-7

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^S valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié



Prince George

Profil de la population autochtone de 2006 pour Prince George

Saviez-vous que...

- La population autochtone vivant dans l'agglomération de recensement de Prince George est jeune et en croissance. En 2006, 8 855 Autochtones y vivaient, ce qui représente une hausse de 11 % par rapport à 2001.
- Près de la moitié (49 %) des Autochtones de Prince George avait moins de 25 ans, comparativement à 32 % des non-Autochtone.
- Les jeunes autochtones de 15 à 24 ans de Prince George étaient moins susceptibles de fréquenter l'école que leurs homologues non autochtones (63 % contre 64 %).
- Environ la moitié des adultes autochtones de 25 à 64 ans à Prince George avait terminé des études postsecondaires. Chez les Autochtones, près de la moitié des hommes (43 %) et des femmes (46 %) de 25 à 64 ans avaient terminé des études postsecondaires, comparativement à plus de la moitié de leurs homologues non autochtones.
- Le taux de chômage de la population autochtone du principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans) à Prince George était supérieur à celui de la population non autochtone (13,7 % contre 6,0 %). À Prince George, les taux de chômage des hommes étaient un peu plus élevés que ceux observés chez les femmes.
- En 2006, les hommes (81,8 %) et les femmes métis (69,4 %) ainsi que les hommes (66,3 %) et les femmes (55,8 %) des Premières Nations affichaient des taux d'emploi inférieurs à ceux de leurs homologues non autochtones (87,1 % et 78,2 %, respectivement).
- En 2000, les Autochtones de Prince George qui travaillaient à temps plein toute l'année gagnaient 75 % de ce que touchaient leurs homologues non autochtones. En 2005, ce pourcentage avait augmenté à 79 %.
- Entre 2001 et 2006, plus de la moitié des Autochtones de Prince George avaient déménagé au moins une fois, soit à l'intérieur de Prince George ou de Prince George vers une autre collectivité.

Introduction

Le présent rapport examine les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population autochtone vivant dans l'agglomération de recensement (AR) de Prince George¹. La réserve des Premières Nations de Fort George (Shelley) 2 de Lheidi T'enneh se situe à l'intérieur des limites de l'AR de Prince George. Les données sont tirées du Recensement de 2006 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006, qui fournissent un ensemble exhaustif de données sur les Autochtones.

Le rapport porte sur la **population d'identité autochtone**, qui désigne les personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits, et/ou celles qui ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou encore celles qui ont déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.

Le terme « Premières Nations » est utilisé dans tout le rapport pour désigner les personnes qui se sont identifiées comme étant des Indiens de l'Amérique du Nord. Le terme « population autochtone » est utilisé dans le rapport pour désigner la population d'identité autochtone.

Contexte

On dénombrait 1 172 790 Autochtones au Canada en 2006, ceux-ci constituant 3,8 % de l'ensemble de la population canadienne.

En 2006, 196 075 Autochtones vivaient en Colombie-Britannique, ce qui représentait 5 % de la population de la province.

On comptait 8 855 Autochtones dans l'agglomération de recensement de Prince George, et ceux-ci constituaient 11 % de la population totale de cette AR. En comparaison, la région métropolitaine de recensement de Vancouver affichait la population autochtone la plus importante (40 310 personnes) parmi toutes les villes de la Colombie-Britannique en 2006. Toutefois, les Autochtones ne représentaient que 2 % de l'ensemble de la population de cette RMR.

De 2001 à 2006, la population autochtone de Prince George s'est accrue de 11 %, passant de 7 985 à 8 855 personnes. La population des Premières Nations a augmenté de 9 %, tandis que la population métisse a enregistré une hausse de 11 %.

Les membres des Premières Nations constituent le groupe autochtone le plus important à Prince George

En 2006, 4 505 personnes ont déclaré être membres des Premières Nations, ce qui représentait la moitié (51 %) de la population autochtone de l'AR de Prince George. De plus, 4 000 répondants ont indiqué être Métis, ce qui constitue un peu moins de la moitié (45 %) de la population autochtone de cette AR. Ceux qui ont affirmé appartenir à plus d'un groupe autochtone ou qui ont mentionné une autre réponse autochtone représentaient quant à eux 4 %².

En 2006, près des deux tiers des membres des Premières Nations (73 %) vivant à Prince George ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits selon définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada.

1. La région géographique couverte dans ce rapport est l'agglomération de recensement (AR) de Prince George. Une agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants. Pour une carte, voir :

http://geodepot.statcan.gc.ca/2006/13011619/13011619_030118200519/03130103010320/0203/03130120970-11.pdf.

2. Comprend les personnes qui ont déclaré plus d'une identité autochtone et celles qui ont indiqué être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités et/ou des membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation, sans avoir déclaré une identité autochtone.

Au sujet des sources de données

Le recensement donne un portrait statistique du Canada et de sa population. Le recensement le plus récent a eu lieu le 16 mai 2006.

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006, a été menée entre octobre 2006 et mars 2007. Celle-ci fournit des données exhaustives sur les enfants inuits, les enfants métis et les enfants des Premières Nations vivant hors réserve âgés de 6 à 14 ans ainsi que sur les adultes de 15 ans et plus vivant dans les régions urbaines et rurales et dans les régions du Nord à l'échelle du Canada. L'EAPA vise à produire des données sur les conditions socioéconomiques des peuples autochtones au Canada (excluant les réserves).

Il était possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples aux questions sur l'identité autochtone figurant dans le recensement et l'EAPA. Les données du recensement sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits utilisées dans ce rapport représentent les réponses uniques seulement. Les chiffres de la population d'identité autochtone incluent les personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone et/ou celles qui ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou celles qui ont déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation. Les données de l'EAPA représentent une combinaison des populations ayant une seule ou plusieurs identités autochtones.

Des données ont été fournies pour la population totale d'identité autochtone et, dans certains cas, ces données ont été réparties selon le groupe autochtone, le sexe et le groupe d'âge. Dans le cas des groupes autochtones qui comptent 200 personnes ou moins de 15 ans et plus selon le chiffre du Recensement de la population, seul ce chiffre a été indiqué. Aucune autre donnée n'apparaît pour éviter les éventuels problèmes de qualité que posent les petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées.

Une population jeune

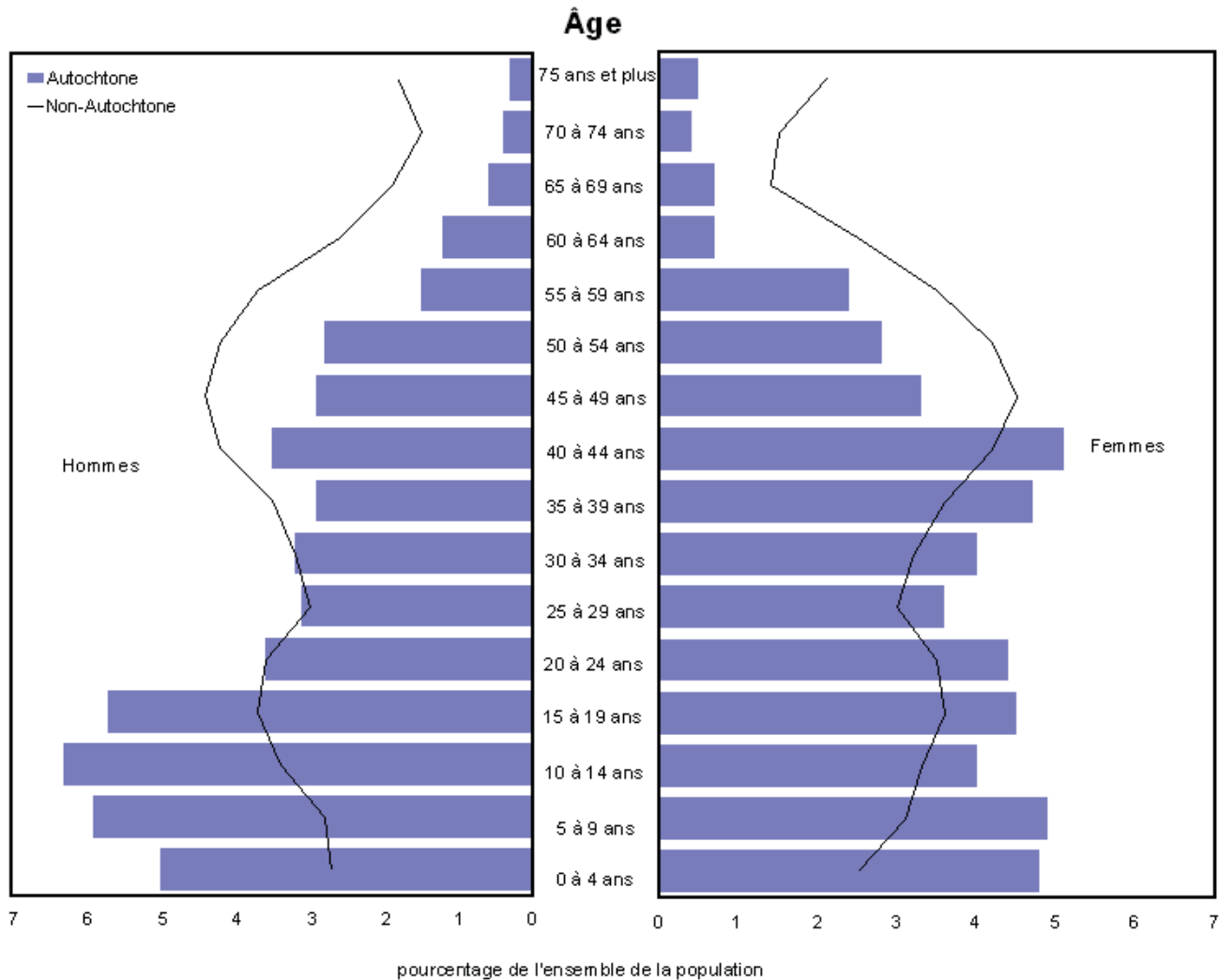
La population autochtone qui vit à Prince George est un peu plus jeune que celle non autochtone. En 2006, l'âge médian³ de la population autochtone de Prince George était de 26 ans, par rapport à 39 ans pour la population non autochtone.

En 2006, près de la moitié (49 %) des Autochtones de Prince George avaient moins de 25 ans, comparativement à 32 % des non-Autochtones. En outre, seulement 3 % des Autochtones étaient âgés de 65 ans et plus, par rapport à 10 % des non-Autochtones. Près du tiers (31 %) des Autochtones à Prince George avaient moins de 15 ans, comparativement à 18 % de leurs homologues non autochtones (voir le graphique 1). Pour plus de renseignements sur la répartition selon l'âge, voir le tableau 1 en annexe.

Les enfants autochtones de 14 ans et moins représentaient 17 % des enfants de l'agglomération de recensement de Prince George. Environ le tiers des enfants des Premières Nations (32 %) et des enfants métis (31 %) étaient âgés de 14 ans et moins.

3. L'âge médian est le point exact où une moitié de la population est plus âgée et l'autre moitié est plus jeune.

Graphique 1
Pyramides des âges pour les populations autochtone et non autochtone, Prince George, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les enfants autochtones sont proportionnellement plus nombreux que ceux non autochtones à vivre avec une mère seule

En 2006, plus de la moitié des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins (58 %) vivaient avec les deux parents. Comparativement à leurs homologues non autochtones, les enfants autochtones étaient plus susceptibles de vivre avec une mère seule (31 % contre 15 %) ou un de leurs grands-parents (sans leurs parents) (5 % contre moins de 1 %). Les enfants autochtones et ceux non autochtones étaient tout aussi susceptibles de vivre avec un père seul (4 %) (voir le tableau 2 en annexe).

Les jeunes autochtones étaient tout aussi susceptibles que ceux non autochtones de fréquenter l'école

Dans l'ensemble, en 2006, les jeunes autochtones (63 %) de 15 à 24 ans qui habitaient à Prince George étaient tout aussi susceptibles que leurs homologues non autochtones (64 %) de fréquenter l'école. Par ailleurs, les Autochtones étaient un peu plus enclins que les non-Autochtones à retourner aux études plus tard dans la vie. Par exemple, 17 % des femmes autochtones de 35 à 44 ans fréquentaient un établissement d'enseignement en 2006, par rapport à 14 % des femmes non autochtones du même groupe d'âge (voir le tableau 3 en annexe).

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 a révélé que parmi la population autochtone vivant hors réserve en Colombie-Britannique, les hommes et les femmes avaient des raisons différentes de ne pas terminer leurs études secondaires. Pour les jeunes hommes autochtones de 15 à 34 ans, la raison la plus souvent mentionnée était « voulait travailler », suivie de « devait travailler ». Chez les femmes autochtones du même groupe d'âge, la principale raison était « s'ennuyait à l'école », suivie de « voulait travailler » et de « grossesse/soins des enfants ».

Près de la moitié des Autochtones de Prince George avaient terminé des études postsecondaires

Un peu moins de la moitié des hommes (43 %) et des femmes (46 %) autochtones de 25 à 64 ans à Prince George avaient terminé des études postsecondaires, par rapport à un peu plus de la moitié de leurs homologues non autochtones (55 % et 54 %, respectivement). Les études postsecondaires comprennent un certificat d'une école de métiers, un diplôme d'études collégiales, ou un certificat, diplôme ou grade universitaire. Les hommes (6 %) et les femmes (9 %) autochtones étaient proportionnellement moins nombreux que les hommes (14 %) et les femmes (17 %) non autochtones à avoir obtenu un grade universitaire (voir le tableau explicatif 1).

Chez les Autochtones, en 2006, près du tiers des hommes (33 %) et un peu plus d'un quart des femmes (26 %) de 25 à 64 ans n'avaient pas terminé leurs études secondaires, par rapport à 20 % des hommes et à 13 % des femmes non autochtones.

Tableau explicatif 1

Niveau de scolarité le plus élevé des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon l'identité autochtone et non autochtone et selon le sexe, Prince George, 2006

Niveau de scolarité atteint	Population autochtone		Population non autochtone	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Sans diplôme d'études secondaires	32,9	25,6	19,5	12,7
Diplôme d'études secondaires	24,6	28,6	25,4	33,1
Total des études postsecondaires ¹	42,5	45,8	55,1	54,1
Certificat d'une école de métiers	21,1	14,0	22,6	8,7
Diplôme d'études collégiales	14,4	19,1	15,9	23,3
Grade universitaire	6,1	8,9	13,9	17,4

1. « Total des études postsecondaires » comprend la catégorie « Certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat ». Le niveau de scolarité n'apparaît pas séparément pour éviter les éventuels problèmes de qualité que posent les petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

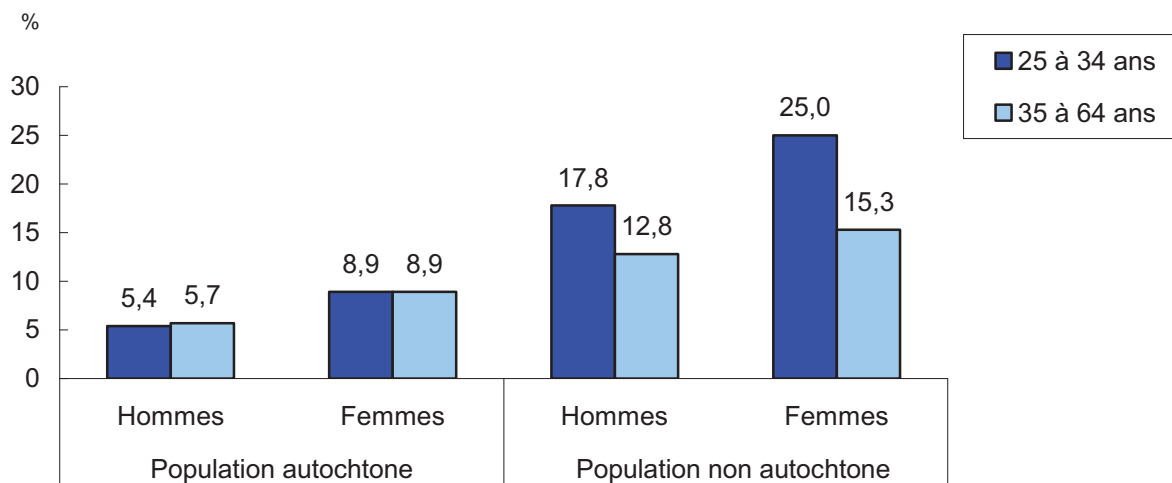
Les Autochtones étaient moins susceptibles que les non-Autochtones d'être titulaires d'un grade universitaire

Peu importe le groupe d'âge ou le sexe, les Autochtones vivant à Prince George en 2006 étaient moins susceptibles que leurs homologues non autochtones de détenir un grade universitaire. (Cela comprend tous les certificats, diplômes ou grades au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur.)

Chez les Autochtones, les femmes de 35 à 64 ans étaient plus susceptibles (9 %) que les hommes du même groupe d'âge (6 %) d'être titulaires d'un grade universitaire (voir le graphique 2).

Graphique 2

Pourcentage d'Autochtones et de non-Autochtones de 25 à 64 ans titulaires d'un grade universitaire, Prince George, 2006

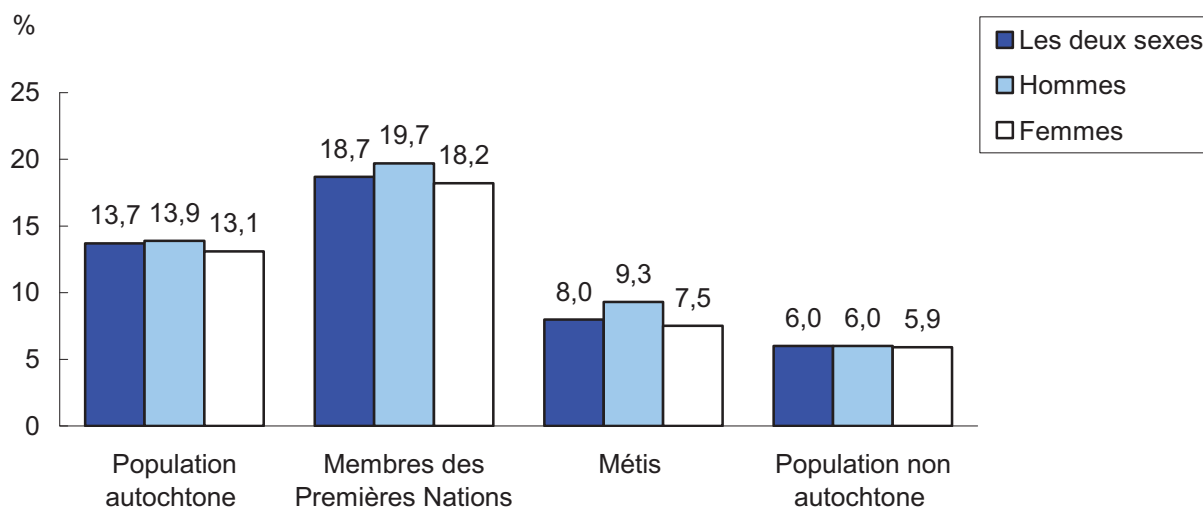


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

On observe des taux de chômage plus élevés chez les Autochtones de Prince George

En 2006, le taux de chômage⁴ de la population autochtone du principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans) à Prince George était supérieur à celui de la population non autochtone (13,7 % par rapport à 6,0 %). Les taux de chômage des hommes de Prince George étaient légèrement plus élevés que ceux des femmes.

4. Le taux de chômage donné correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006).

Graphique 3**Taux de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon le groupe d'identité autochtone et le sexe, Prince George, 2006**

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les taux d'emploi des Métis et des membres des Premières Nations sont inférieurs à ceux des non-Autochtones

Une autre mesure du succès sur le marché du travail est le taux d'emploi⁵. En 2006, le taux d'emploi des femmes métisses de 25 à 54 ans vivant à Prince George était moins élevé (69,4 %) que celui des femmes non autochtones (78,2 %). En comparaison, le taux d'emploi des hommes métis (81,8 %) était similaire à celui des hommes non autochtones (87,1 %). Chez les membres des Premières Nations, les taux d'emploi des hommes (66,3 %) et des femmes (55,8 %) étaient inférieurs à ceux de leurs homologues non autochtones (voir le tableau 5 en annexe).

Chez les Autochtones et les non-Autochtones, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de travailler à temps plein toute l'année

Près de 3 Autochtones sur 10 (29 %) vivant à Prince George travaillaient à temps plein toute l'année⁶ en 2005. Ce pourcentage était moins élevé que celui de la population non autochtone (40 %).

En outre, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de travailler à temps plein toute l'année. Un peu plus du tiers (35 %) des hommes autochtones et près de la moitié de ceux non autochtones (47 %) travaillaient à temps plein toute l'année, comparativement à 24 % des femmes autochtones et à 33 % des femmes non autochtones.

Chez les Métis, les hommes (40 %) faisant partie de la population active de Prince George étaient plus susceptibles que les femmes (29 %) de travailler à temps plein toute l'année en 2005. Parmi les membres des Premières Nations de Prince George, les hommes (29 %) étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes (21 %) à travailler à temps plein toute l'année en 2005 (voir le tableau explicatif 2).

5. Le taux d'emploi pour un groupe donné correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

6. L'expression « personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année » désigne les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé, à un emploi salarié ou à leur compte, de 49 à 52 semaines surtout à temps plein en 2005.

Tableau explicatif 2 Pourcentage de travailleurs ayant un emploi à temps plein toute l'année, selon l'identité autochtone et non autochtone et selon le sexe, Prince George, 2005

Groupes de population	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Total de la population autochtone	29,4	35,1	24,3
Premières Nations	24,5	28,8	20,8
Métis	33,6	39,6	28,2
Population non autochtone	39,6	46,6	32,5

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les professions des catégories « Ventes et services », « Métiers, transports et machinerie » et « Affaires, finance et administration » étaient les plus courantes

Lorsqu'on étudie le marché du travail d'une région donnée, il est bon d'examiner la composition des professions⁷. En 2006, les trois catégories professionnelles⁸ les plus courantes à la fois pour la population active expérimentée autochtone et non autochtone de Prince George étaient « Ventes et services », « Métiers, transports et machinerie » et « Affaires, finance et administration ». Toutefois, les types d'emplois occupés n'étaient pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler dans les catégories « Ventes et services » et « Affaires, finance et administration », tandis que les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'occuper un emploi dans la catégorie « Métiers, transports et machinerie ». Cette différence entre les hommes et les femmes était valable aussi bien pour les Autochtones que pour les non-Autochtones de Prince George.

En 2006, les femmes autochtones étaient plus susceptibles que celles non autochtones d'occuper un emploi dans la catégorie « Ventes et services » (44 % contre 32 %). Les hommes autochtones (36 %) étaient un peu plus susceptibles que leurs homologues non autochtones (35 %) d'occuper un emploi dans la catégorie « Métiers, transports et machinerie ». Les femmes autochtones (26 %) étaient un peu moins susceptibles que celles non autochtones (28 %) de travailler dans la catégorie « Affaires, finance et administration » (voir le tableau 6 en annexe).

Les Autochtones gagnent toujours moins que les non-Autochtones

En 2000, les gains médians⁹ des travailleurs autochtones de Prince George ayant un revenu provenant d'un emploi à temps plein toute l'année (mesuré en dollars constants de 2005) s'établissaient à près de 36 100 \$. En 2005, ce montant avait augmenté à environ 37 400 \$. Les Autochtones qui travaillaient à temps plein toute l'année en 2005 gagnaient moins que les non-Autochtones. En 2000, les Autochtones de Prince George qui travaillaient à temps plein toute l'année gagnaient 75 % de ce que touchaient leurs homologues non autochtones. En 2005, ce pourcentage avait augmenté à 79 % (voir le tableau 7 en annexe).

7. Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par la personne recensée et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

8. Les catégories professionnelles peuvent renfermer une vaste gamme de compétences. Par exemple, la catégorie « Affaires, finance et administration » comprend aussi bien des professions requérant un grade universitaire que des emplois de nature cléricale requérant un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

9. Gains médians : les niveaux des gains et du revenu qui séparent la population en deux parties égales, c'est-à-dire que la moitié de la population reçoit moins que le montant donné, et l'autre moitié reçoit plus. Gains (salaire ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi) : personnes âgées de 15 ans et plus ayant reçu un revenu au cours de l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.

Le revenu total est plus faible chez les Autochtones

Le recensement permet de recueillir un nombre de mesures du revenu qui aident à comprendre la situation économique d'une population. Des données sur les gains ont été fournies pour la population qui a travaillé à temps plein pendant toute l'année en 2005. Il est également utile d'examiner le revenu total¹⁰, car le revenu peut provenir d'autres sources que l'emploi. En 2005, un peu plus de 2 Autochtones sur 10 (21 %) qui touchaient un revenu à Prince George avaient un revenu **total** de 40 000 \$ et plus, comparativement à plus du tiers (37 %) de leurs homologues non autochtones. En 2005, les femmes autochtones affichaient le revenu médian le plus faible (16 000 \$), qu'il soit comparé à celui des hommes autochtones (23 200 \$) ou encore à celui des hommes (41 400 \$) et des femmes non autochtones (21 200 \$) (voir le tableau 8 en annexe).

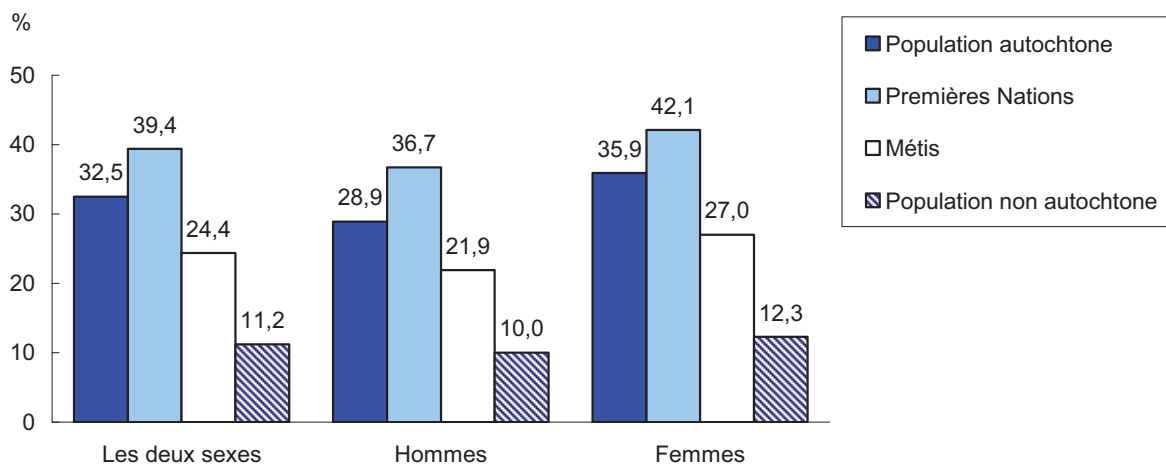
En outre, 9 % des Autochtones de 15 ans et plus à Prince George et 4 % de leurs homologues non autochtones ont déclaré n'avoir gagné aucun revenu en 2005 (données non indiquées).

À Prince George, environ le tiers des Autochtones vit sous le seuil de faible revenu

Statistique Canada utilise le concept du seuil de faible revenu (SFR)¹¹, qui est un seuil sous lequel une famille consacrerait vraisemblablement une part plus importante de son revenu aux nécessités (nourriture, logement et habillement), comparativement à la famille moyenne. En 2005, environ le tiers des Autochtones¹² (33 %) à Prince George vivait sous le SFR, par rapport à 11 % des non-Autochtones. En outre, 38 % des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins à Prince George vivaient sous le SFR, comparativement à 12 % des enfants non autochtones (données non indiquées). Ces données sont fondées sur le SFR **avant impôt**.

Graphique 4

Proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu avant impôt, selon le groupe d'identité autochtone et le sexe, Prince George, 2005



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

10. Revenu total – revenu total en espèces, reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 2005, provenant des sources suivantes : salaires et traitements (total); revenu agricole net; revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession; prestations pour enfants; pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance emploi; autre revenu provenant de sources publiques; dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, et autre revenu de placements; pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR); autre revenu en espèces.

11. Le seuil de faible revenu (SFR) est une mesure statistique du seuil de revenu en dessous duquel les Canadiens consacrent approximativement au moins un cinquième de plus de leur revenu que la moyenne des familles à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Pour de plus amples renseignements sur la matrice des SFR après impôt de 2005, veuillez consulter le [Dictionnaire du Recensement de 2006](#), produit n° 92-566-XWF au catalogue.

12. Certaines populations, dont les personnes vivant dans les réserves indiennes sont exclues. Cela est dû au fait que les seuils de faible revenu sont fondés sur certains comportements du revenu et des dépenses qu'il était impossible de tirer des données d'enquête relatives à l'ensemble de la population (l'enquête ne couvre pas les résidents des trois territoires ainsi que les pensionnaires d'un établissement institutionnel et les personnes vivant dans des réserves indiennes ou des casernes militaires).

Plus de la moitié des Autochtones à Prince George ont déménagé au moins une fois entre 2001 et 2006

Le recensement dénombre les personnes là où elles habitent un jour donné. Le 16 mai 2006 (la date du Recensement de 2006), on dénombrait 8 850 Autochtones dans l'agglomération de recensement de Prince George. Ce chiffre ne comprend pas tous les Autochtones qui auraient pu habiter à Prince George à un moment quelconque pendant l'année, mais seulement ceux qui y vivaient ce jour-là¹³.

Lorsqu'on examine les chiffres de population du recensement, il importe de se rappeler que beaucoup de gens déménagent d'une collectivité à une autre — par exemple, quelqu'un pourrait déménager d'une réserve à une grande ville et revenir dans la réserve la même année. En 2006, près de 4 Autochtones sur 10 (39 %) à Prince George résidaient à la même adresse que cinq ans auparavant, comparativement à 59 % des non-Autochtones. De 2001 à 2006, près de 4 Autochtones sur 10 (40 %) avaient déménagé au moins une fois à l'intérieur de Prince George, et le reste (21 %) avait déménagé de Prince George vers une autre collectivité. Une collectivité peut désigner une autre municipalité, une réserve ou une région rurale (voir le tableau 9 en annexe).

Lorsqu'on leur a demandé dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 pourquoi ils avaient déménagé dans la ville, le village ou la collectivité où ils vivaient, la plupart des Autochtones de la Colombie-Britannique (à l'exception de ceux des réserves) ont indiqué des raisons familiales, suivies de raisons liées au travail.

Un peu plus d'un Autochtone sur huit vit dans des logements nécessitant des réparations majeures

À Prince George, la proportion d'Autochtones vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures¹⁴ était de 15 % en 2006, par rapport à 13 % en 2001. En comparaison, la proportion de non-Autochtones vivant à Prince George dans des logements nécessitant des réparations majeures était de 7 % en 2006 et en 2001 (voir le tableau 10 en annexe).

La proportion d'Autochtones habitant dans des logements surpeuplés¹⁵ est passée de 2 % en 2001 à 3 % en 2006. Les taux comparables pour la population non autochtone étaient de 1 % en 2006 et en 2001.

13. Par exemple, les étudiants qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils demeurent ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été.

14. Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

15. Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

La majorité des Autochtones ont déclaré être en santé

La majorité des adultes des Premières Nations (âgés de 15 ans et plus) vivant hors réserve en Colombie-Britannique ont indiqué être en excellente ou très bonne santé en 2006. Lorsqu'on leur a demandé dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 s'ils étaient en excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise santé, 52 % des adultes des Premières Nations ont affirmé qu'ils étaient en excellente ou très bonne santé. En outre, 30 % des membres des Premières Nations ont déclaré être en bonne santé.

De même, la plupart des Métis (âgés de 15 ans et plus) vivant en Colombie-Britannique ont mentionné que leur état de santé était excellent, très bon ou bon en 2006. Lorsqu'on leur a demandé dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 si leur santé était excellente, très bonne, passable ou mauvaise, 56 % des adultes métis ont déclaré être en excellente ou en très bonne santé, et 28 % ont indiqué être en bonne santé.

Plus de la moitié des Autochtones souffraient d'au moins un problème de santé chronique

Dans l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006, on demandait également au répondant s'il souffrait de problèmes de santé chroniques¹⁶ qui avaient été diagnostiqués par un professionnel de la santé. Plus de la moitié (54 %) des adultes des Premières Nations (âgés de 15 ans et plus) ont déclaré qu'ils avaient été diagnostiqués comme souffrant d'au moins un problème de santé chronique. Chez les adultes des Premières Nations, les problèmes les plus souvent déclarés étaient les suivants : l'arthrite ou les rhumatismes (21 %), l'hypertension artérielle, les maladies du cœur ou les troubles dus à un accident vasculaire cérébral (19 %), les autres problèmes de santé chronique (16 %) et les problèmes respiratoires (15 %)¹⁷.

Chez les adultes métis (âgés de 15 ans et plus) vivant en Colombie-Britannique, 54 % d'entre eux avaient été diagnostiqués comme souffrant d'au moins un problème de santé chronique. L'arthrite ou les rhumatismes (22 %) était le problème de santé le plus souvent déclaré par les adultes, suivi de l'hypertension artérielle, des maladies du cœur ou des troubles dus à un accident vasculaire cérébral (20 %), des autres problèmes de santé chroniques et des problèmes respiratoires, lesquels représentaient tous deux 16 %.

16. Les problèmes de santé chroniques étaient ceux qui avaient duré ou devaient durer six mois pour lesquels ils avaient reçu un diagnostic d'un professionnel de la santé.

17. Les problèmes respiratoires incluent l'asthme, la bronchite chronique et l'emphysème.

Autres produits de Statistique Canada concernant les peuples autochtones

La liste suivante contient des liens à plusieurs produits portant sur les peuples autochtones, lesquels sont tirés du Recensement de la population de 2006, de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006 ainsi que de l'Enquête auprès des enfants autochtones (EAEA) de 2006 :

Recensement de la population de 2006

Recensement de 2006 : Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations, Recensement de 2006 : résultats

<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/index.cfm>

Peuples autochtones - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006

<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/data/highlights/Aboriginal/index.cfm?Lang=F>

Recensement de 2006 : Tableaux thématiques – Peuples autochtones

<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/data/topics/SubTopics.cfm?Temporal=2006&APATH=3&THEME=73&FREE=0&GRP=1>

Profil de la population autochtone de 2006

<http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/aboriginal/Index.cfm?Lang=F>

Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 et Enquête auprès des enfants autochtones de 2006

Rapports analytiques

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/89-635/SB-as-sa.cfm?lang=fra>

Profil des enfants, adolescents et adultes autochtones de 2006

<http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=89-635-x>

Annexe

Tableau 1
Répartition selon l'âge et le sexe des populations d'identité autochtone et non autochtone, Prince George, 2006

Groupes d'âge	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Total – Groupes d'âge	100,0	49,0	51,0	100,0	50,3	49,7
0 à 4 ans	9,9	5,0	4,8	5,2	2,7	2,5
5 à 9 ans	10,8	5,9	4,9	5,9	2,8	3,1
10 à 14 ans	10,3	6,3	4,0	6,8	3,4	3,3
Moins de 15 ans	31,0	17,2	13,8	17,9	9,0	8,9
15 à 19 ans	10,3	5,7	4,5	7,3	3,7	3,6
20 à 24 ans	8,0	3,6	4,4	7,1	3,6	3,5
Moins de 25 ans	49,3	26,6	22,7	32,3	16,2	16,0
25 à 29 ans	6,7	3,1	3,6	6,0	3,0	3,0
30 à 34 ans	7,3	3,2	4,0	6,4	3,2	3,2
35 à 39 ans	7,6	2,9	4,7	7,2	3,5	3,6
40 à 44 ans	8,6	3,5	5,1	8,4	4,2	4,2
45 à 49 ans	6,2	2,9	3,3	9,0	4,4	4,5
50 à 54 ans	5,6	2,8	2,8	8,4	4,2	4,2
55 à 59 ans	3,9	1,5	2,4	7,2	3,7	3,5
60 à 64 ans	1,9	1,2	0,7	5,1	2,6	2,5
65 ans et plus	2,9	1,3	1,6	10,1	5,1	5,0
65 à 69 ans	1,3	0,6	0,7	3,3	1,9	1,4
70 à 74 ans	0,8	0,4	0,4	3,0	1,5	1,5
75 ans et plus	0,8	0,3	0,5	3,9	1,8	2,1

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 2
Situation familiale des enfants autochtones et non autochtones âgés de 14 ans et moins, Prince George, 2006

Situation des enfants	Enfants autochtones	Enfants non autochtones
	pourcentage	
Total – Enfants âgés de 14 ans et moins¹	100,0	100,0
Total – Vivant avec au moins un parent	92,9	98,9
Vivant avec les deux parents ²	58,1	80,0
Vivant avec la mère seule	31,1	15,2
Vivant avec le père seul	3,6	3,7
Total vivant avec un grand-parent (sans leurs parents)	4,6	0,6

1. La population totale des enfants de 14 ans et moins comprend la catégorie « Total vivant avec des personnes non apparentées ».

2. « Vivant avec les deux parents » comprend les enfants qui vivent avec des beaux-parents. Les données sur les beaux-parents ne sont pas disponibles séparément.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3
Taux de fréquentation scolaire des Autochtones et des non-Autochtones, selon le sexe et le groupe d'âge, Prince George, 2006

Groupes d'âge	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Total – 15 ans et plus	27,3	26,0	28,5	19,3	17,5	21,2
15 à 24 ans	62,8	65,1	60,1	64,3	60,7	68,1
25 à 34 ans	21,1	11,6	29,6	19,4	17,9	21,0
35 à 44 ans	16,1	14,2	17,2	11,6	8,8	14,3
45 ans et plus	9,1	5,2	12,5	6,0	5,0	7,0

Nota :

Une nouvelle version de la question portant sur la fréquentation scolaire a été utilisée pour le Recensement de 2006. Des études de certification des données ont montré des variations importantes par rapport aux données des recensements précédents ainsi qu'en comparaison avec l'Enquête sur la population active. Il semble que les données du Recensement de 2006 pourraient surestimer la fréquentation scolaire des personnes âgées de 45 ans et plus. Nous recommandons donc aux utilisateurs des données d'interpréter avec prudence les résultats du Recensement de 2006 pour la fréquentation scolaire. Pour plus de renseignements sur les changements apportés au questionnaire relatif au module sur la scolarité, voir : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/info/education-fra.cfm>.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans, selon le sexe et le groupe de population, Prince George, 2006

Groupes de population	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Total de la population autochtone	16,8	17,0	16,5
Population non autochtone	11,4	11,7	11,0

Nota :

Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, sexe, situation familiale, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes inoccupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 5
Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon le sexe et le groupe de population, Prince George, 2006

Groupes de population	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage		
Total de la population autochtone	67,0	73,6	61,9
Premières Nations	60,6	66,3	55,8
Métis	74,7	81,8	69,4
Population non autochtone	82,7	87,1	78,2

Nota :

Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, situation familiale, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 6
Répartition professionnelle de la population active autochtone et non autochtone expérimentée âgée de 15 ans et plus, Prince George, 2006

Catégories professionnelles	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Total des professions¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Gestion	3,9	3,5	4,3	8,7	9,8	7,4
Affaires, finance et administration	16,2	6,9	25,8	17,0	7,2	28,4
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	9,0	4,2	13,9	8,1	4,1	12,8
Ventes et services	31,9	20,3	43,5	23,8	17,1	31,6
Métiers, transports et machinerie	19,6	35,9	2,5	20,1	35,2	2,6

1. Le total des professions comprend les catégories « Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées », « Secteur de la santé », « Arts, culture, sports et loisirs », « Professions propres au secteur primaire » et « Transformation, fabrication et services d'utilité publique ». Ces catégories professionnelles n'apparaissent pas séparément pour éviter les éventuels problèmes de qualité que posent les petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées.

Nota :

Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par la personne recensée et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois et plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 7
Gains médians, en dollars constants de 2005, des travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année, selon le groupe de population, Prince George, 2000 et 2005

Sexe	2000		2005	
	Population autochtone	Population non autochtone	Population autochtone	Population non autochtone
	dollars			
Les deux sexes	36 078	48 172	37 410	47 184
Hommes	45 962	56 261	44 232	57 544
Femmes	29 111	37 993	30 556	36 965

Nota :

Gains médians : les niveaux des gains et du revenu qui séparent la population en deux parties égales, c'est-à-dire que la moitié de la population reçoit moins que le montant donné, et l'autre moitié reçoit plus. Gains (Salarié ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi) : Personnes âgées de 15 ans et plus ayant reçu un revenu au cours de l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole. Les gains en 2000 et 2005 sont calculés en dollars constants de 2005.

Les travailleurs à temps plein toute l'année ont travaillé de 49 à 52 semaines au cours de l'année ayant précédé le recensement, principalement à temps plein (c'est-à-dire 30 heures et plus par semaine). Comprend les personnes avec un revenu d'un travail autonome. Ne comprend pas les résidents dans les logements collectifs.

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.

Tableau 8
Revenu médian et répartition du revenu total des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 15 ans et plus qui touchaient un revenu, Prince George, 2005

Revenu médian et répartition du revenu	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Population de 15 ans et plus ayant un revenu	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 20 000 \$	55,3	45,2	63,7	36,8	26,3	47,5
20 000 \$ à 39 999 \$	23,5	22,2	24,6	26,0	22,2	29,9
40 000 \$ et plus	21,1	32,4	11,5	37,2	51,5	22,5
Revenu médian (\$)	17 692 \$	23 159 \$	16 046 \$	29 225 \$	41 367 \$	21 225 \$

Nota :

Le revenu médian (des particuliers) désigne la valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe donné de personnes ayant un revenu; la première partie regroupe les personnes ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les personnes ayant un revenu supérieur à la médiane. Dans ce rapport, le terme « revenu » représente le revenu en espèces reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 2005.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 9
Mobilité des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 5 ans et plus, selon le sexe, Prince George, 2006

Mobilité	Population autochtone			Population non autochtone		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Population de 5 ans et plus	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Demeuraient à la même adresse (logement) que 5 ans auparavant	39,1	40,2	37,9	58,8	59,2	58,3
Demeuraient dans la même collectivité, mais à une autre adresse (logement)	39,9	38,1	41,6	26,3	26,0	26,6
Demeuraient dans une autre collectivité	21,1	21,6	20,4	15,0	14,8	15,1

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 10
Conditions de logement des Autochtones et des non-Autochtones, Prince George, 2001 et 2006

Conditions de logement	2001		2006	
	Population autochtone	Population non autochtone	Population autochtone	Population non autochtone
	pourcentage			
Population vivant dans des logements surpeuplés	2,1	0,9	2,9	1,0
Population vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures	12,6	7,2	15,3	7,4

Nota :

Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.